

**Les frais du PER "CACHEMIRE PER" <sup>1</sup>**

Distribué par : LA BANQUE POSTALE

**Montant minimum de versement initial 500 €**
**Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat 15€**
**Frais annuels**
**Frais de gestion du plan**

Frais des supports (gestion libre)	
Support fonds euros	0,85 % maximum
Support unités de compte	0,85 % maximum
Support euro-croissance	Non applicable
Gestion pilotée par horizon	0,00% maximum supplémentaire

**Frais de gestion des fonds**

1/ Gestion libre	
Fonds actions <sup>2</sup> (moyenne)	1,62 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,79 %
Fonds obligations (moyenne)	0,79 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,42 %
Fonds immobilier <sup>4</sup>	1,34%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,4%
Fonds diversifiés <sup>4</sup>	1,74%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,77%
Fonds monétaires (moyenne)	0,24 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,03 %
2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne)	1,05 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,37%
Profil équilibré (moyenne)	1,05 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,37%
Profil dynamique (moyenne)	1,05 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions<sup>3</sup></i>	0,37%

**Autres frais annuels**

Frais forfaitaires	Non applicable
Frais proportionnels	0,01 % maximum

**Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)**

Frais sur versement	3% frais maximum
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	Cf. frais d'arbitrage
Frais d'arbitrage	0.50% maximum hors arbitrages en désinvestissement des supports représentatifs de SCPI
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportionnels</li> </ul>	1% maximum en désinvestissement des supports en unités de compte représentatifs de parts SCPI
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombres d'arbitrages gratuits par an</li> </ul>	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	1 % appliqué sur le montant transféré pour une adhésion de moins de

<sup>1</sup> Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

<sup>2</sup> La catégorie "fonds actions" inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FCPI, FPS) et les titres vifs.

<sup>3</sup> Part des frais reversés au profit du distributeur et de l'assureur au cours du dernier exercice clos.

5 ans, aucuns pour une adhésion  
supérieure ou égale à 5 ans

Frais sur les versements de rente  
Frais de rachat<sup>4</sup>

Non applicable  
Aucuns

---

<sup>4</sup> Pour les supports en unités de compte le mentionnant dans leurs dispositions particulières